



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

## **Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN) en Basse-Normandie**

Séminaire IHEDATE

9 décembre 2010

[www.region-basse-normandie.fr](http://www.region-basse-normandie.fr)





- Un objectif national ambitieux : le Très Haut Débit pour 70% de la population (2020), des solutions alternatives sur le reste du territoire
- Nécessité d'une approche partenariale, cohérente et avisée.
- Une politique pluri-annuelle visant l'adaptation des outils juridiques, réglementaires et financier.
- Loi de Modernisation de l'État => Connaissance des réseaux
- Circulaire Premier Ministre du 31/07/2009 => Instance de concertation / SCORAN / SDAN
- Loi « Pintat » du 17/12/2009 => SDAN
- Investissement d'Avenir => Plan Nat. THD / gestion CDC



Une instance de « gouvernance » du numérique  
Etat, Région, les trois Départements, Caen la mer.

Deux échelons :

- Politique depuis le 8 juin 2009 deux réunions par an (Stratégie)
- Technique depuis avril 2000, une réunion mensuelle (mise en œuvre + Expertise FEDER)

**Gouvernance du Numérique  
en Basse-Normandie**  
-----  
**Schéma de principe**

Politiques propres  
des collectivités

Programmes  
régionaux  
(CPER / FEDER)

**Comité de pilotage :**

Vers un Schéma Directeur  
d'Aménagement Numérique du Territoire :

- Chantiers prioritaires
- Sujets à traiter en commun

**Suivi :**

**Comité technique  
Comité d'experts / FEDER**

Impulsion

Projets « labellisés »  
(gouvernance propre)

Mutualisation

Conduite des projets  
traités en commun

Evaluation

Observatoire  
régional des TIC

Prospective

Indicateurs

Etudes  
d'intérêt général



## Couverture de la population en technologie ADSL

**Eligibilité en % de la population**

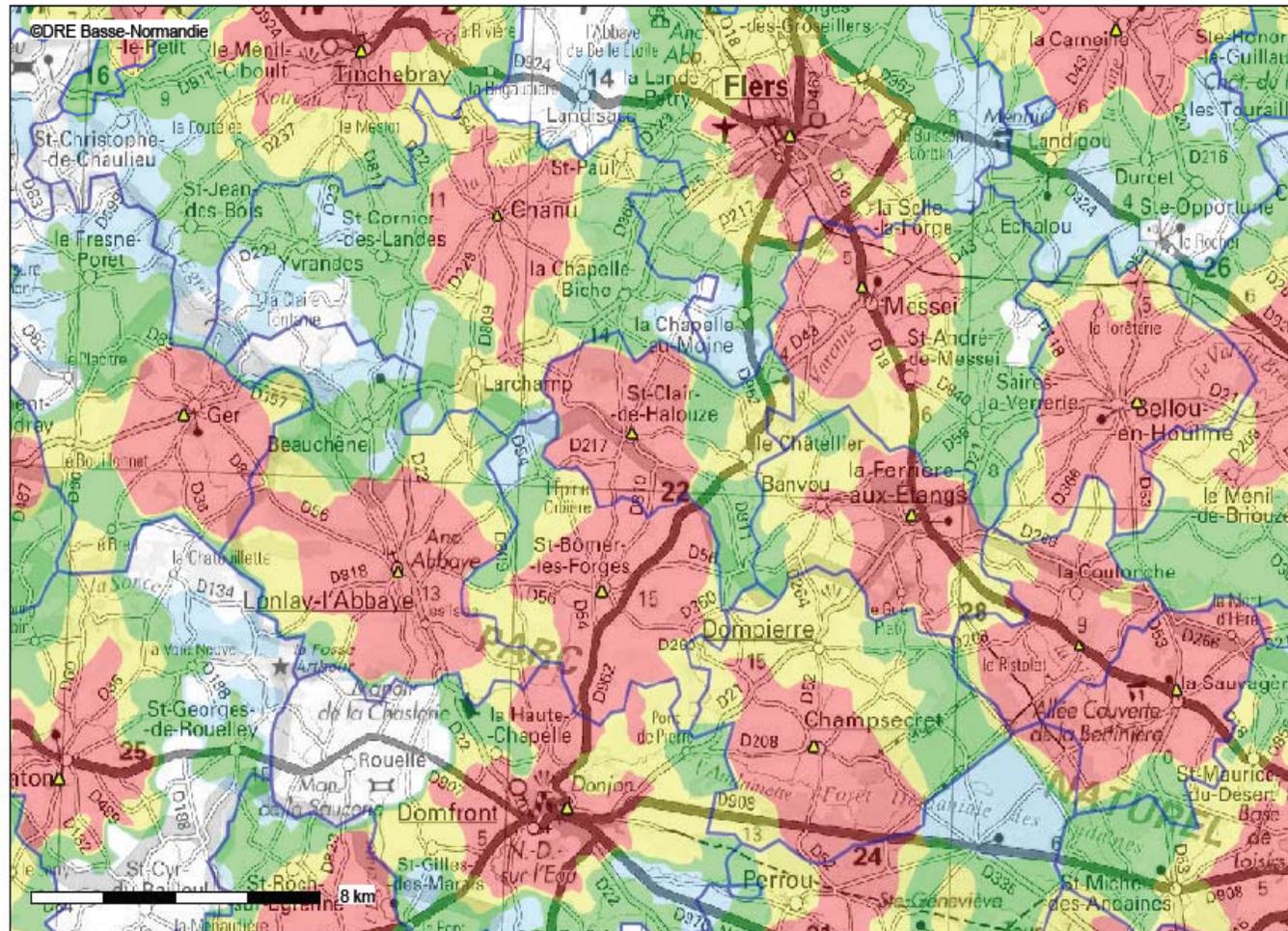
Région Basse-Normandie	taux éligibilité 512 Kbit/s	97,9%
	taux éligibilité 2Mbit/s	85,7%
Calvados	taux éligibilité 512 Kbit/s	98,6%
	taux éligibilité 2Mbit/s	88,5%
Manche	taux éligibilité 512 Kbit/s	97,7%
	taux éligibilité 2Mbit/s	83,6%
Orne	taux éligibilité 512 Kbit/s	96,3%
	taux éligibilité 2Mbit/s	82,9%

# Eléments de diagnostic

## Couverture ADSL de la Basse-Normandie



Conception : DRE\_B\_Normandie  
Date d'impression : 24-07-2009



- Noeuds de raccordement des abon
- Zone arrière des noeuds de racorc
- Pages d'atténuation (dB)
  - 0 - 37
  - 38 - 51
  - 52 - 70
  - ReADSL
  - Non éligible
  - Sans information

### Description :

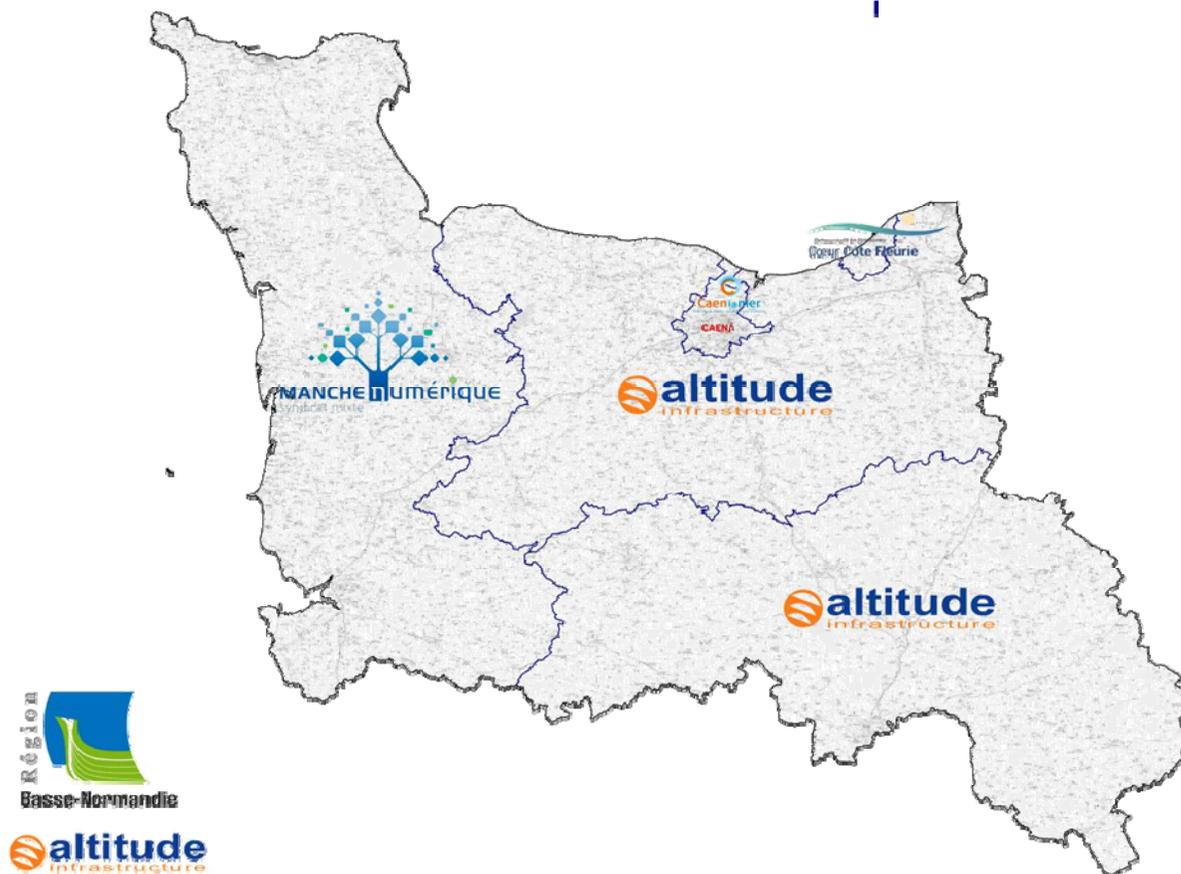
Carte de superposition des couches fabriquées lors de l'étude de l'offre ADSL menée par le CETE de l'Ouest pour le compte de la DRE avec les intercommunalités.

Carte publiée par l'application CARTELIE  
© Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer  
SG/SPSSI/PSI/PSM - CETE Méditerranée (DIETER)



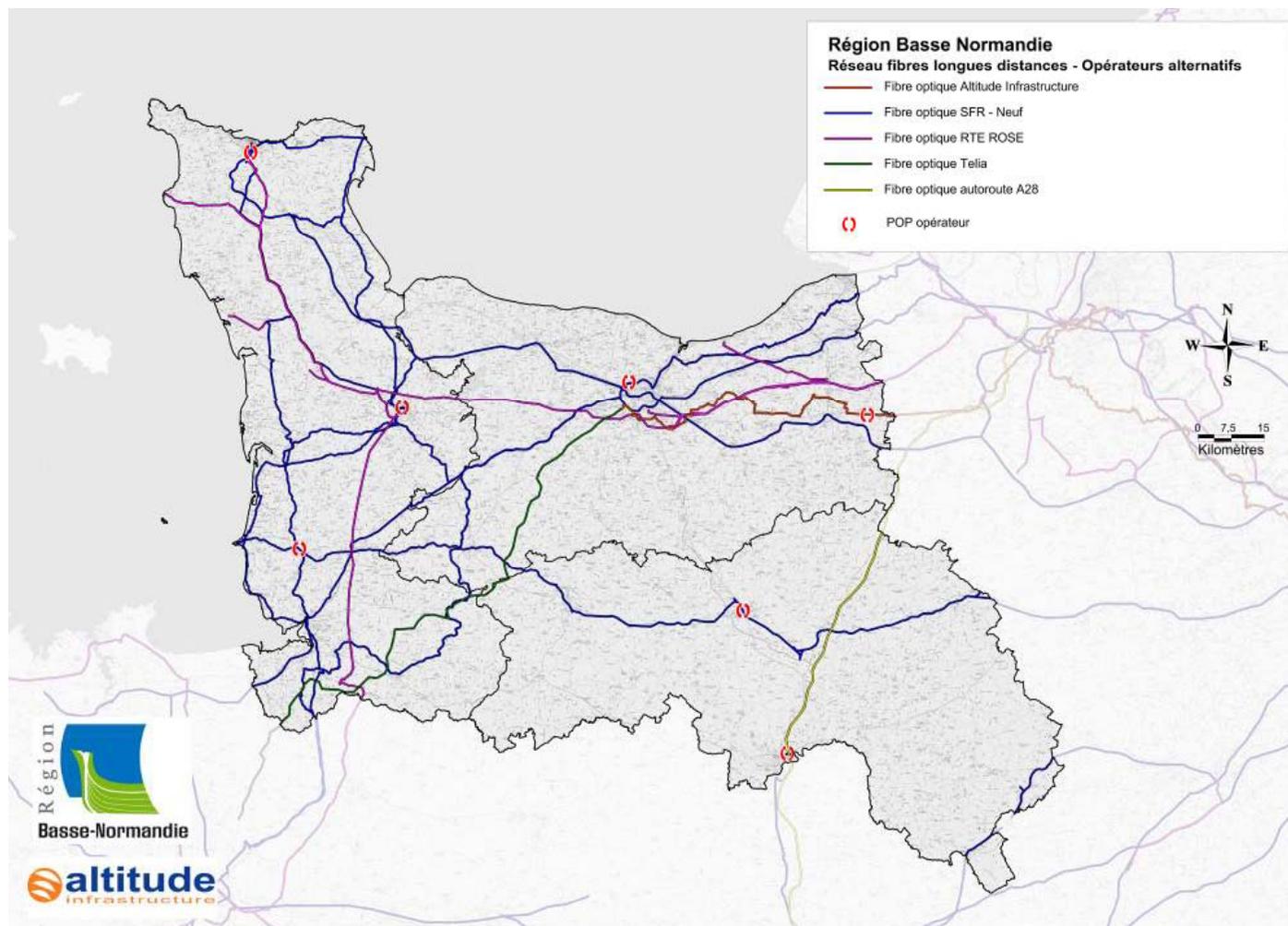


## Actions des collectivités bas-normandes





## Réseaux de fibres optiques (hors France Télécom)





## Tableau comparatif des différentes technologies

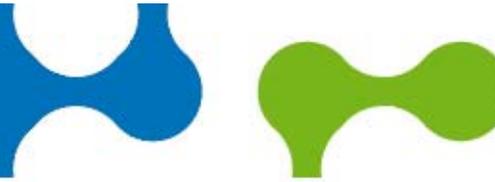
		Collecte*	Desserte*	Débit (Mbps)	Portée	Coût de desserte	Perspectives
<b>Filaire</b>	<b>Fibre Optique</b>	+++	++	jusqu'à 1000+	40km	€€€€	THD, FTTH
	<b>xDSL</b>	-	+++	jusqu'à 16	4km	€€	Dégrouper Sous-Répartiteurs
	<b>CPL</b>	-	++	jusqu'à 10	500m	€	-
<b>Hertzien</b>	<b>WiMAX</b>	+	+++	jusqu'à 10	20km	€€	Nomadisme
	<b>Wifi</b>	-	++	jusqu'à 10	500m	€	-
	<b>Faisceau hertzien</b>	++	+	jusqu'à 600	40km	€€	-
	<b>Satellite</b>	-	+	jusqu'à 2	illimitée	€€	-
	<b>3G</b>	-	+	jusqu'à 3,6	-	€	TMP

\* selon performances, coût et caractéristiques de mise en œuvre



- **l'attractivité** du territoire, visant un accès progressif au très haut débit dans les meilleurs délais sur l'ensemble du territoire
- **l'équité**, consistant à ne laisser aucun bas-normand en dehors de la société de l'information, notamment en résorbant les zones blanches et grises.
- **la prospective**, consistant à anticiper les évolutions technologiques et à rapprocher progressivement la fibre optique des utilisateurs.

# Les principes de la SCORAN



Mener, dans le cadre des réseaux d'initiatives publiques impliquant la maîtrise publique des infrastructures, une action portant à la fois sur les réseaux d'accès et sur les réseaux de collecte, en vue de parvenir à la couverture totale du territoire ;

Privilégier le déploiement du Très Haut Débit dans les meilleurs délais partout où c'est économiquement possible ;

Contribuer également à préparer la généralisation du Très Haut Débit en coordonnant les voies de passage de la fibre optique et en cartographiant les réseaux ;

Participer de manière volontariste au développement des usages et des services associés, notamment en favorisant la mutualisation des projets entre collectivités locales pour leurs besoins propres ;

Définir un programme ambitieux de formation dans ce domaine pour accompagner le développement des filières numériques.



Thématique	Infrastructures	Services et Usages	Formation
Dispositifs	Schémas directeurs territoriaux (SDAN)	Schéma directeur régional des usages et services	Schémas régionaux (PRDFP, ...)
Projets	Réseaux d'Initiative Publique	Plateformes favorisant la mutualisation	À définir
Maîtrise d'ouvrage	Départements Intercommunalités	A définir au cas par cas	Région, organisation ad'hoc
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions coordonnées de la gouvernance sur des sujets d'intérêt commun</li> <li>• Utilisation de l'information géographique en tant qu'outil transversal</li> </ul>	Connaissance et cartographie des réseaux		
	Observatoire des usages et services		



Aller vers le très haut débit sur le territoire bas-normand, toutes technologies confondues, tout en affichant un objectif de déploiement de la fibre optique dans les meilleurs délais ;

Raccorder les sites stratégiques à une offre de services Très Haut Débit ;

Garantir le développement et l'évolution des accès mobiles en raccordant les points hauts existants à un réseau de fibre optique ;

Assurer une offre d'accès à un service Internet au moins à 2 Mbit/s sur l'ensemble du territoire, d'ici l'année 2013 ;

Garantir une démarche éco-responsable en valorisant les infrastructures existantes mobilisables ;

Prendre en compte les enjeux du développement durable.



### Des domaines identifiés :

- L'éducation (les Environnements Numériques de Travail ; téléformation, le « serious gaming »...)
- Le développement durable (Convergence numérique/énergie ; transport ; télétravail...)
- La culture et le tourisme (plate forme de services ; numérisation et valorisation des fonds ...)
- L'administration électronique (archivage électronique, dématérialisation de la chaîne documentaire, gestion de la relation Usager)
- La santé (imagerie médicale ; DMP ; l'aide à la personne...)

### Des filières à soutenir :

- Transaction électronique sécurisées
- Document numérique

Des infrastructures mutualisées pour le développement de plateformes (stockage, hébergement, réalité virtuelle, information géographique, ...)

Une commande publique activée pour en faveur de la billettique, la numérisation du patrimoine, ...



### Développer une politique de formation aux usages et aux technologies numériques en Basse-Normandie

#### Les enjeux :

- Construire une filière de formation bas-normande d'excellence dans le domaine des technologies numériques.
- Faire évoluer l'offre de formation régionale pour la mettre en adéquation avec l'impact des technologies numériques sur l'environnement socio-économique.
- Mettre en place un cadre stratégique pour accompagner le développement des compétences des bas-normands dans le domaine du numérique.

#### Les actions :

- Décliner un schéma régional de formation dans le domaine du numérique
- Mettre en place des actions ciblées vers les acteurs identifiés dans le schéma de cohérence : élus locaux, employés territoriaux, professionnels du BTP, à titre d'expérimentations
- Soutenir les actions en cours



La connaissance des réseaux et mutualisations des travaux de génie civil :

- la connaissance et la cartographie des réseaux,
- le partage de l'information entre les acteurs publics (technique, projets de travaux sur les réseaux),
- la préparation du déploiement des futurs réseaux FTTH.

L'observatoire du numérique en Basse-Normandie :

- bien connaître les services disponibles selon les territoires,
- mesurer les pratiques afin d'aider les prises de décision
- anticiper les besoins futurs

Importance de l'information géographique en tant qu'outil transversal aux actions coordonnées de la Gouvernance



## La Caisse des Dépôts

- aide à l'ingénierie pour les études
- cofinancement jusqu'à un maximum de 30% des schémas directeurs
- prise de participation minoritaire dans des sociétés ad-hoc créées dans le cadre de Réseaux d'Initiatives Publiques.

## La Région Basse-Normandie

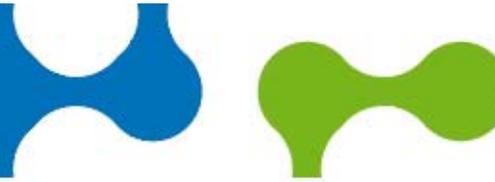
- une enveloppe de 40 millions d'euros pour la période 2010-2013 déjà mobilisée pour les projets à venir
- adéquation des projets à la stratégie de cohérence régionale.



Prévision et planification des projets pouvant bénéficier d'un financement FEDER dans le cadre des mesures de l'axe 2 du PO FEDER 2007-2013

**Rappel des mesures :**

- **Mesure 2.1** : mettre en place une gouvernance pour les TICs (1M€)
- **Mesure 2.2** : couverture numérique totale du territoire (7M€)
- **Mesure 2.3** : Numériser les zones d'activités (2,5 M€)
- **Mesure 2.4** : information numérique valorisée et services numériques (3M€)
- **Mesure 2.5** : contribuer à la performance des utilisateurs de TICs (0,5 M€)
- **Mesure 2.6** : Télé Santé (2M€)



## Deux priorités pour un montant de 4,5 milliards d'euros :

### le Plan national très haut débit

- une enveloppe de 2 milliards d'investissements,
- pour le développement de solutions pertinentes techniquement et économiquement (fibre optique, solutions satellitaires, très haut débit mobile, etc.),
- en complément de l'action des collectivités territoriales pour les zones les moins denses,
- pour moitié sous forme d'avances remboursables ou de garanties de prêt, pour le reste, de subventions et de bonifications de prêt,
- pour un levier de 20 à 30 milliards d'euros,
- gérée par la Caisse des dépôts.

### l'investissement dans « des réseaux intelligents et des applications innovantes »

- une enveloppe de 2,25 milliards,
- télétravail, télémédecine, e-santé, e-administration, e-éducation, e-justice, numérisation du patrimoine culturel...
- en accompagnant le développement d'infrastructures partagées.